



ENJEUX ET DÉFIS DU CANTON DE GENÈVE



PORTRAITS DES CONTRIBUTEURS



Retrouvez nos experts en vidéo @geneveattractive

RETOUR SUR 2024

APPRENTISSAGE, INNOVATION ET POUVOIR D'ACHAT

« Des réflexions pour nourrir un débat nécessaire : concilier croissance, compétitivité et bien-être dans un canton en constante évolution »



Après avoir exploré en 2023 les thématiques de l'entrepreneuriat, du logement et de la mobilité, la Fondation a poursuivi son engagement sur le terrain en 2024 en se concentrant sur trois enjeux majeurs pour Genève.

Le premier d'entre eux concerne la formation professionnelle initiale, un pilier souvent sous-estimé bien que décisif pour l'avenir de notre tissu économique. Alors même qu'il constitue un levier essentiel pour l'insertion professionnelle et l'économie locale, à Genève, l'apprentissage reste perçu comme un choix par défaut. Genève accuse un retard sur plusieurs indicateurs nationaux, soulignant la nécessité d'une meilleure reconnaissance de la formation duale. Notre dossier explore les mesures envisagées pour revaloriser cette filière et les obstacles à surmonter pour y parvenir. Pour mener ce véritable travail de fond, nous sommes allés à la rencontre d'une vingtaine d'apprentis et d'entreprises du canton, recueillant leurs témoignages et leurs attentes, avec l'ambition de susciter une prise de conscience générale et de provoquer, pour certains, l'étincelle qui leur donnera envie de se lancer.

Le deuxième sujet analysé a porté sur l'innovation, souvent présentée comme un pilier de la compétitivité genevoise. Alors, comment se porte réellement l'écosystème local ? Quels sont ses véritables atouts et où se situent les freins à lever ? Pour répondre à ces questions, nous avons rencontré plusieurs intervenants, issus d'horizons variés : organismes de soutien, incubateurs, entrepreneurs et startups, tous engagés dans le développement de solutions innovantes. Ces échanges nous ont permis de dresser un état des lieux précis, mettant en lumière non seulement les forces du canton mais aussi, et surtout, les défis à relever pour améliorer l'accompagnement, l'accès au financement et la synergie entre les différents acteurs.

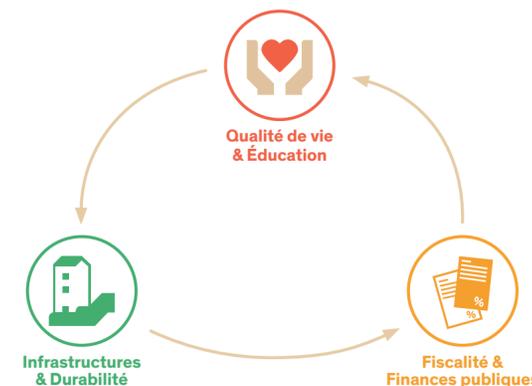
Pour enrichir cette analyse, nous avons également interviewé la conseillère d'État Delphine Bachmann, chargée de l'économie et de l'emploi.

Le troisième enjeu analysé en 2024 concernait le pouvoir d'achat, devenu une préoccupation majeure pour de nombreux Genevois. Loyers élevés, primes d'assurance en hausse, frais de crèche et de parascolaire en augmentation... le coût de la vie ne cesse de grimper, mettant la classe moyenne sous pression. Dans ce contexte, la Fondation s'est penchée sur cette problématique afin de mieux comprendre comment ces évolutions impactent le quotidien des ménages et quelles pistes pourraient être envisagées pour préserver la qualité de vie.

Autant de défis qui, chacun à sa manière, dessinent l'avenir de Genève. À travers ces réflexions et ces échanges, nous avons cherché à nourrir un débat nécessaire pour concilier croissance économique, attractivité et bien-être des habitants, dans un canton qui doit sans cesse se réinventer.

Excellente lecture !

Karine Curti
Directrice de la FLAG



LES AMBITIONS DE GENÈVE POUR REDORER L'IMAGE DE L'APPRENTISSAGE

À Genève, la rentrée 2023 s'est avérée historique avec un chiffre au plus haut de contrats d'apprentissage signés. Malgré ce succès, le Canton reste à la traîne sur plusieurs indicateurs au niveau national. L'apprentissage semble toujours être perçu comme un choix par défaut. Notre dossier explore les mesures envisagées pour (re)valoriser la formation duale et les défis à relever pour y parvenir.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur FLAG

en écoles à plein temps (par exemple les écoles de commerce).

La formation duale à Genève est aujourd'hui quasiment déconnectée de la sortie du cycle d'orientation: seuls 4% des élèves genevois entament directement un apprentissage en entreprise après l'école obligatoire. Une proportion en nette baisse sur les vingt dernières années, selon les statistiques du SRED. De manière plus globale, entre 15 et 18 ans, seuls 21,5% des jeunes suivent un apprentissage en entreprise à Genève, le taux le plus bas de Suisse, loin derrière la moyenne nationale qui avoisine les 60%.

« En Suisse, 4,5% des places de travail sont occupées par des personnes en apprentissage, contre 1,7% à Genève »

Sur le marché de l'emploi, ce contraste est également saisissant puisqu'en Suisse 4,5% des places de travail sont occupées par des personnes en apprentissage, contre seulement 1,7% à Genève. En d'autres termes, pour atteindre la moyenne nationale, Genève aurait besoin de 8500 places d'apprentissage supplémentaires, s'ajoutant aux 4829 existantes et devrait doubler son taux d'entreprises formatrices d'apprentis (9% à Genève contre 18% à l'échelle nationale).

QUELLES SONT LES RAISONS DE CETTE DISPARITÉ ?

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, le tissu économique principalement tertiaire à Genève (85,7% des emplois, contre 13,9% dans le secteur secondaire et 0,4% dans le secteur primaire selon l'Ocstat) joue un rôle crucial. Cette économie, orientée plutôt vers

l'international, exige des compétences élevées, ce qui conduit naturellement une grande partie des jeunes Genevois vers des études académiques. En effet, d'après un rapport conjoint du SRED et du Département de l'instruction publique (DIP), plus de la moitié des jeunes adultes genevois détiennent actuellement un niveau d'études supérieur.

En outre, des facteurs historiques et culturels ont également contribué à cette tendance. Au début du XX^e siècle, « Genève se distinguait en Suisse avec le deuxième taux d'apprentissage le plus élevé, largement au-dessus de la moyenne nationale », relève Lorenzo Bonoli, spécialiste de l'histoire de la formation professionnelle à la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP). Cependant, entre les années 1950 et 1970, le Canton a orienté ses efforts vers l'expansion des collèges et autres établissements d'enseignement à plein temps.

Cette expansion répondait à différentes préoccupations de l'époque, notamment « la prise de conscience des inégalités sociales au sein du système éducatif ». Parmi les mesures les plus importantes adoptées dans ce contexte, il y a eu la mise en place d'un cycle d'orientation unique au niveau du secondaire 1, dont le but était de contribuer à « éliminer la discrimination et garantir un accès équitable à l'enseignement secondaire 2 pour tous les jeunes ». Or, poursuit le spécialiste, les effets de cette mesure ont été rapides. À partir des années 1970 déjà, on assiste à un afflux de jeunes toujours plus important vers le collège et à une diminution du taux d'apprentis.

Lorenzo Bonoli souligne qu'une telle ouverture de l'accès au collège ne s'est pas réalisée dans tous les cantons. Au contraire, aujourd'hui encore, « certains cantons alémaniques maintiennent des politiques d'accès au gymnase particulièrement restrictives ». Il cite le cas de Zurich qui, « avec ce qu'on pourrait appeler une sorte de numerus clausus, restreint l'accès au gymnase à 20% environ des jeunes ».

Durant la même période, dans les cantons romands, « le modèle dual d'apprentissage s'est trouvé au centre des critiques et on a assisté à une valorisation des écoles professionnelles à plein temps ». Ces dernières étaient qualifiées de « mieux adaptées pédagogiquement à la transmission de savoirs théoriques, toujours plus complexes, requis dans un monde du travail en pleine évolution technologique ». Par ailleurs, ces écoles pouvaient aussi « assurer une formation à un plus grand nombre de jeunes et réagir ainsi au désengagement des entreprises qui n'offraient plus suffisamment de places d'apprentissage », précise-t-il. En outre, Genève a aussi assisté à une forte valorisation des enseignements de culture générale, « dont l'acquisition était considérée comme essentielle pour assurer l'intégration sociale et professionnelle des jeunes, et ce, avant toute spécialisation professionnelle ».

Enfin, dernier facteur évoqué par Lorenzo Bonoli, « l'effet de dévalorisation de l'apprentissage dual » qui s'est produit particulièrement à Genève en raison de la présence d'une part relativement importante de résidents d'origine étrangère, qui ne connaissant souvent pas bien le modèle dual suisse, tendent « à importer l'image négative que ce type de formation pourrait avoir dans leur pays d'origine ». C'est notamment le cas de l'apprentissage en France qui, malgré des efforts récents de revalorisation, reste largement stigmatisé et considéré comme « une formation de deuxième choix, pour ceux qui ont des difficultés scolaires et ne réussissent pas un parcours scolaire 'normal' ou considéré comme tel », observe-t-il.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES ?

Un son de cloche que nuance Gilles Miserez, directeur général de l'Office genevois pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), en rappelant que le niveau d'exigences et de compétences requis pour de nombreuses formations professionnelles est élevé en Suisse: « C'est une idée reçue de penser que l'apprentissage est uniquement destiné aux mauvais élèves. »

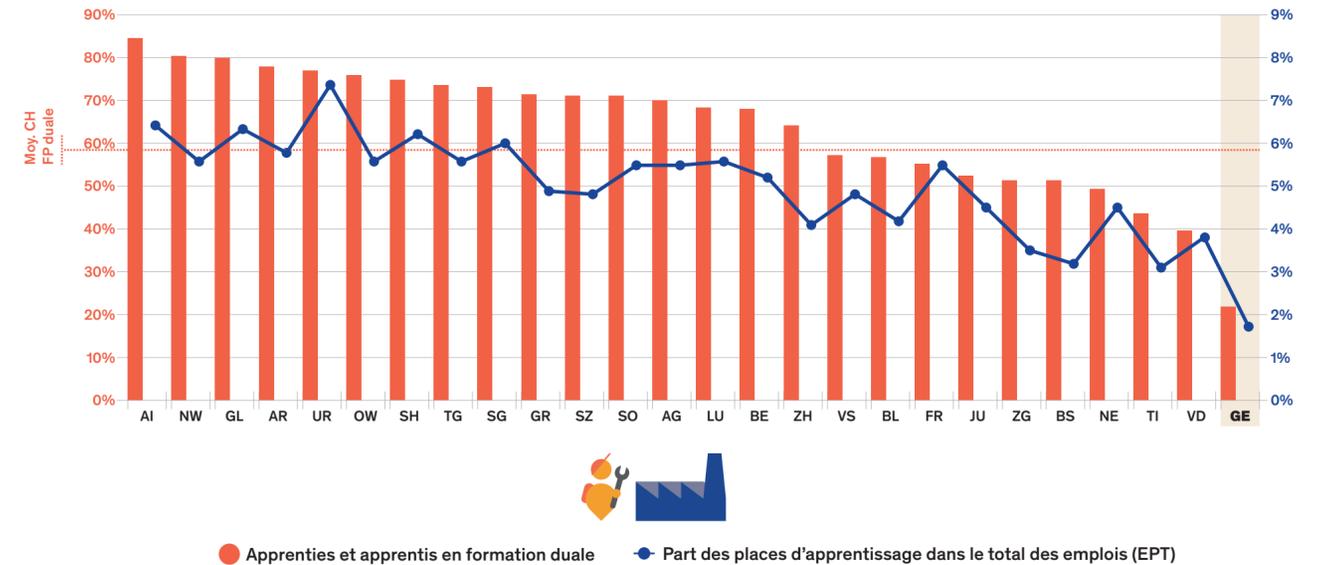
Autre transformation: le début de la formation professionnelle est assez tardif à Genève, où l'âge médian d'entrée en apprentissage est actuellement de 19,5 ans, et l'âge moyen de 20,3 ans. « Cette situation

« À Genève, l'âge médian d'entrée en apprentissage est actuellement de 19,5 ans, et l'âge moyen de 20,3 ans »

est due notamment à une prise en considération insuffisante de la filière au moment du choix d'une orientation au terme de l'école obligatoire, et ce, par manque de connaissance de ce qu'est vraiment la formation professionnelle », regrette Gilles Miserez. Souvent par défaut, des élèves qui s'y trouveraient plus à l'aise se tournent vers le collège ou l'ECG avant de revenir vers l'apprentissage deux ou trois ans plus tard. Ce qui explique l'âge avancé d'entrée en formation et peut parfois induire une certaine concurrence avec des élèves souhaitant commencer leur formation dès la sortie du cycle d'orientation. « Dans quelques professions, il est évident qu'un jeune de 18 ou 19 ans, plus mature, constitue a priori – mais parfois à tort – un profil plus sûr pour les entreprises », analyse le directeur général de l'OFPC.

Par ailleurs, le manque d'attractivité de la voie professionnelle à Genève entraîne des conséquences en aval sur l'accès aux HES genevoises. Dans une interview parue dans la *Tribune de Genève* en octobre dernier, François Abbé-Decarroux, ancien directeur général de la HES-SO Genève de 2006 à 2023, relevait que le taux d'étudiants et d'étudiantes admis en HES avec

APPRENTISSAGE DUAL (15-18 ANS): GENÈVE EN QUEUE DE PELOTON EN TERMES DE PLACES ET D'APPRENTIS



Sources: OFS 2021 et OFS 2023 - STATENT, SBG-SPFI

une maturité professionnelle à Genève était le plus faible de Suisse. D'un point de vue macroéconomique, il soulignait les répercussions sur la capacité du Canton à former localement une main-d'œuvre dont il a urgemment besoin pour répondre aux nombreuses transitions: écologique, énergétique, numérique et sanitaire.

LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES...

Pourtant, le système d'apprentissage suisse est un véritable objet de fierté nationale. Il est admiré pour sa capacité à dispenser des formations de qualité, assurant à la fois un accès facilité au marché de l'emploi pour les jeunes et une main-d'œuvre qualifiée de qualité pour les entreprises.

Directrice de la nouvelle Fondation ForPro, Joëlle Mathy estime que l'apprentissage offre aux jeunes une pléthore d'opportunités, s'étendant de la formation initiale à la formation continue. « La formation en alternance ouvre grand les portes de l'ascension professionnelle, qu'il s'agisse de l'obtention de brevets professionnels ou de l'accès aux niveaux tertiaires », plaide-t-elle. Elle souligne par ailleurs l'importance de la formation duale, indiquant qu'elle est cruciale pour forger l'autonomie et les aptitudes entrepreneuriales. « Le secteur économique suisse témoigne de cette efficacité, puisque de nombreux dirigeants de PME ont suivi cette voie », fait-elle remarquer.

Elle est rejointe par François Abbé-Decarroux, pour qui la formation duale offre une mobilité professionnelle qui rivalise, voire dépasse, celle des détenteurs de diplômes universitaires. « Sans prolongement de la durée des études, l'apprentissage offre un accès à l'enseignement supérieur. Autrement dit, choisir la voie de l'apprentissage,

c'est autant, si ce n'est plus, de perspectives de carrière que la voie générale, mais avec un accès au marché du travail facilité et à tous les stades du parcours », affirme-t-il.

« Choisir un apprentissage en voie duale est un passeport pour l'emploi »

À ce propos, François Abbé-Decarroux souligne d'ailleurs l'attractivité des diplômés des hautes écoles spécialisées (HES), en citant des chiffres significatifs: un taux d'emploi supérieur à 97% pour les diplômés HES dans l'année suivant leur sortie, indépendamment du domaine d'études. Il note également que le bachelor HES, perçu comme hautement professionnalisant, pourrait conférer une « employabilité supérieure à celle d'un master universitaire ou d'une école polytechnique fédérale ».

La décision de choisir un apprentissage en voie duale, après le cycle d'orientation, est ainsi qualifiée, par François Abbé-Decarroux, non seulement de choix éducatif judicieux, mais aussi de véritable « passeport pour l'emploi ». « Contrairement aux titres de maturités gymnasiales et spécialisées, les maturités professionnelles permettent d'accéder au marché du travail sans devoir faire des études supplémentaires », argue-t-il.

Un avis partagé et complété par Frank Sobczak, directeur du Département formation de la FER Genève, qui estime que le système va au-delà d'un simple placement professionnel, car il propose « une formation alignée sur le métier exercé et des opportunités d'évolution grâce à des passerelles adaptées aux ambitions de

chacun ». En tant que président de l'association Cité des métiers, il insiste également sur la singularité et la pertinence du système suisse, qui repose sur une collaboration tripartite entre les syndicats, les employeurs et l'État. « Les acteurs économiques et les associations professionnelles définissent le contenu de la formation, garantissant son adéquation avec les besoins changeants du marché du travail et de la société », assure-t-il.

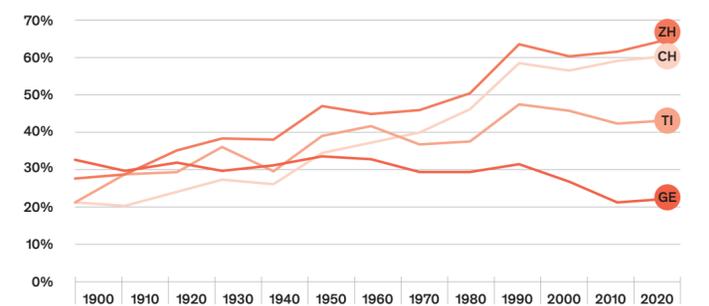
Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, complète en mettant en avant l'interaction entre le système d'apprentissage suisse et le tissu économique. « En se formant, notamment en entreprise, les jeunes acquièrent des compétences qui leur permettent une intégration rapide sur le marché de l'emploi. Ce niveau d'employabilité très élevé est la preuve que le contenu et l'encadrement de la formation sont parfaitement en phase avec les

besoins des entreprises », note-t-il. Avant d'ajouter que le système vaut également pour sa richesse et sa diversité, grâce à une palette de quelque 250 métiers déployant ainsi un large choix d'orientation.

...ET POUR L'ÉCONOMIE

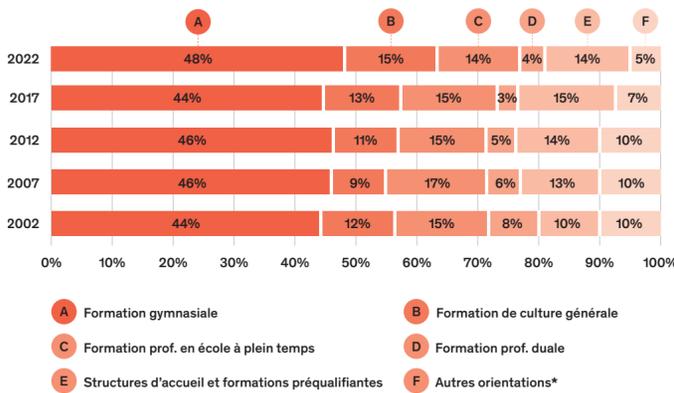
L'apprentissage, loin de se cantonner au rôle de tremplin pour les jeunes, revêt également une importance capitale pour l'économie. Une étude de coût/bénéfice publiée en 2019 par la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP) a examiné la situation actuelle de la formation professionnelle initiale pour les entreprises. Cette étude, impliquant environ 5700 entreprises formatrices, a démontré que la formation des apprentis était globalement rentable pour les

ÉVOLUTION DE LA PART D'APPRENTIS (15-18 ANS) DEPUIS 1900



Sources: Recensements fédéraux de la population 1900-1990, 2000 à 2019, Données OFS 2021

À GENÈVE, SEULS 4% DES JEUNES FONT UN APPRENTISSAGE APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE



Source: SRED/Base de données scolaires, chiffres au 31.12 de chaque année



entreprises dès lors qu'elles continuent à employer les personnes formées après leur apprentissage.

Une étude plus récente en 2023, réalisée par la Haute École de gestion (HEG), a confirmé la rentabilité d'un accompagnement vers l'apprentissage ou l'emploi pour les moins de 25 ans. Selon ces résultats, un investissement d'un franc dans le soutien à la certification d'un jeune se traduit par un retour sur investissement de 3 à 5 francs. Cette étude a porté sur les jeunes de 18 à 25 ans sans qualification, ni emploi.

Ce bénéfice est encore plus important si l'on raisonne à l'échelle de la société. En prenant en compte des économies potentielles que l'État pourrait réaliser en aides sociales, et les éventuelles rentrées fiscales encaissées, le rendement « ne serait probablement pas très loin des 10 francs par franc investi », indique l'étude dans sa conclusion.

Frank Sobczak confirme : « Encourager les jeunes à s'engager dans l'apprentissage est essentiel. Cette démarche allégerait non seulement le taux de chômage chez les jeunes, mais également les charges publiques. »

DES PISTES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Malgré ses atouts, le système d'apprentissage genevois se heurte à certaines difficultés. Pour les contourner, François Abbé-Decarroux indique qu'il faudrait avant tout supprimer du cadre normatif de l'Instruction publique genevoise toutes les

contraintes, numerus clausus et autres biais qui limitent actuellement l'accès à l'apprentissage et, plus globalement, à la formation professionnelle. « À Genève, nous avons une loi qui permet de fixer des numerus clausus dans la formation professionnelle contrairement à la formation générale. Or, il serait plus judicieux de réduire l'accès à la formation générale tant les échecs y sont nombreux », propose-t-il. En parallèle, l'ancien directeur de la HES-SO Genève trouverait pertinent d'agir sur l'image de l'apprentissage qui, aux yeux de nombreux parents, jeunes et enseignants, est malheureusement perçu comme une « voie par défaut ».

« Au lieu d'avoir des numerus clausus dans la formation professionnelle, il serait plus judicieux de réduire l'accès à la formation générale tant les échecs y sont nombreux »

Un avis partagé par Joëlle Mathey de ForPro, qui évoque elle aussi l'importance de revaloriser la formation professionnelle en tant que premier choix. Elle insiste également sur la nécessité de sensibiliser les entreprises à adopter de meilleures stratégies de recrutement d'apprentis, en s'appuyant sur des modèles novateurs.

De son côté, Frank Sobczak, président de la Cité des métiers, met l'accent sur le besoin d'une meilleure agilité du système, en suggérant par exemple d'instaurer deux

rentrées annuelles. Il appelle également à une refonte du format de l'apprentissage afin de mieux répondre aux besoins du marché en constante évolution. Enfin, il est, à son sens, impératif de rehausser l'image de l'apprentissage auprès des parents et des jeunes, tout en mettant également en lumière la mobilisation croissante des entreprises et des associations à Genève, avec l'émergence de nouveaux centres de formation et de partenariats.

Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, pointe également le défi majeur de la pénurie de main-d'œuvre à Genève. Pour le relever, il est primordial d'augmenter le nombre de contrats d'apprentissage, notamment en valorisant et en promouvant cette filière auprès des entreprises, des jeunes, mais aussi de leurs parents, prescripteurs essentiels dans le choix d'une filière de formation.

PLUSIEURS SIGNES ENCOURAGEANTS

Les perspectives sont toutefois encourageantes puisque Genève a vu, en 2023, la signature de 2570 contrats d'apprentissage en dual, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de vingt ans. En comparaison, il s'agit d'une hausse de près de 10% par rapport à 2022 (2347), et aussi par rapport aux 2355 enregistrés en 2019, année de référence, avant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les certifications. Il est toutefois intéressant de rappeler que l'OFPC ambitionnait les 2800 contrats signés pour 2023 dans sa feuille de route 2019-2023.

Le DIP explique ce résultat comme le fruit de l'engagement du tissu économique genevois et public, qui a proposé l'an dernier 16% de places en plus par rapport à 2022. Ce sont ainsi près de 2000 entreprises qui forment actuellement ou plusieurs apprentis à Genève, dont 226 se sont lancées dans la formation professionnelle pour la première fois cette année. La reprise est particulièrement sensible dans des secteurs comme la construction, les services et l'hôtellerie-restauration, la santé et le social, la nature et l'environnement. Ce bond en avant résulte d'une synergie d'actions soutenues par les associations patronales et syndicales, avec l'appui stratégique de l'État. Mais aussi de quelques initiatives privées. À titre d'exemple, la Fon-

« En 2023, Genève a vu la signature de 2570 contrats d'apprentissage en dual, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de vingt ans »

dation ForPro, dédiée à la formation professionnelle, a ouvert ses portes en 2023 au cœur de l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates. Cette fondation, soutenue par la Fondation Hans Wilsdorf, en partenariat avec l'État, héberge notamment l'École d'horlogerie du canton.

La fondation privée Qualife se démarque, elle aussi, par son engagement envers les jeunes de moins de 25 ans en situation

précaire, puisque sans emploi, ni formation achevée. Avec un accompagnement sur mesure, elle les aide à s'orienter, à explorer différents métiers et à renforcer leurs acquis scolaires.

Du côté des initiatives publiques, la Ville de Genève, via son Fonds d'apprentissage lancé en 2016, propose des incitations financières aux entreprises pour créer de nouvelles places d'apprentissage. Ainsi, pour chaque nouveau contrat d'apprentissage conclu, le Fonds permet aux entreprises de bénéficier de 3000 francs pour un contrat CFC.

Le Canton mise, quant à lui, sur le « Chèque label entreprise formatrice » depuis 2017. Ce dispositif soutient les entreprises en allégeant leurs tâches administratives et en fournissant un accompagnement de qualité aux formateurs.

Enfin, le programme Go-Apprentissage est aujourd'hui déployé dans l'ensemble des 19 établissements du Cycle d'orientation du canton de Genève. Lancé en 2016, ce projet pilote genevois unique en Suisse romande est destiné autant à dynamiser la formation professionnelle qu'à faciliter la transition directe des élèves du 11^e degré vers l'apprentissage en filière duale.

Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, tire un bilan positif de cette expérience genevoise. « Dans les cycles où Go-Apprentissage était déjà présent les années précédentes, on observe qu'un quart des jeunes fréquentant ces établissements

ont pris contact avec les conseillères et conseillers du dispositif. »

RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR L'APPRENTISSAGE :

- [Paroles d'experts](#)
- [Les apprentis genevois](#)
- [Micro-trottoir auprès des Genevois](#)

La pertinence stratégique de l'apprentissage pour Genève

Pourquoi Genève doit-il sérieusement repenser sa stratégie de formation ? La réponse est simple : l'alignement des compétences avec les besoins du secteur privé est un puissant moteur de compétitivité. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité pour attirer et conserver les entreprises sur notre territoire. Les cantons qui l'ont compris prospèrent d'une diversité de profils. Il valorise les parcours variés, mettant en lumière l'importance des compétences techniques et pratiques qui sont essentielles à notre économie.

L'apprentissage est aussi une réponse pragmatique au chômage des jeunes, et ses résultats sont mesurables : il diminue le taux de chômage et renforce le tissu socio-économique. En établissant une collaboration étroite entre les institutions éducatives et les entreprises, nous pouvons garantir que les compétences acquises par les apprentis comblent directement les besoins du marché.

En outre, le renforcement de la main-d'œuvre par l'apprentissage n'est pas seulement un atout pour la main-d'œuvre locale ; c'est aussi un signal fort donné aux entreprises internationales que Genève est un lieu où l'expertise est valorisée et cultivée. Les sociétés cherchent des régions où les compétences

avancées sont non seulement présentes, mais également en développement constant, et l'apprentissage est une voie royale pour y parvenir.

Au-delà de l'aspect économique, l'apprentissage favorise l'intégration sociale et professionnelle d'une diversité de profils. Il valorise les parcours variés, mettant en lumière l'importance des compétences techniques et pratiques qui sont essentielles à notre économie.

Enfin, dans un monde où les changements sont rapides et incessants, la flexibilité et l'adaptabilité économiques sont critiques. L'apprentissage prépare les travailleurs à répondre aux besoins changeants du marché du travail, profitant ainsi aux individus et aux entreprises qui bénéficient d'une productivité accrue et d'une plus grande fidélité des employés.

En conclusion, pour Genève, promouvoir l'apprentissage n'est pas seulement une option éducative, c'est une stratégie fondamentale pour assurer sa prospérité et son attractivité. C'est un engagement envers un avenir dynamique, ancré dans la réalité socio-économique et tourné vers l'innovation.

GENÈVE, UNE FUSÉE DE L'INNOVATION QUI TARDE À DÉCOLLER



Innovation et entrepreneuriat à Genève: top ou flop? La FLAG est allée à la rencontre des acteurs clés de l'écosystème – organismes de soutien, incubateurs, entrepreneurs et startupers – pour mettre en lumière les atouts, les freins et les pistes d'amélioration de l'innovation entrepreneuriale à Genève. Décryptage.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur
FLAG

Comme une fusée en plein décollage, l'innovation requiert un soutien constant, à chaque étape de son développement.

La Suisse, souvent célébrée comme un leader mondial en innovation, en est un exemple frappant, avec un nombre impressionnant de dépôts de brevets par habitant. Les entreprises suisses déposent en effet deux fois plus de brevets que la Suède, deuxième pays du classement sur le plan européen. Cependant, lorsque l'on examine la situation de plus près sur le

plan national, des disparités importantes existent entre les cantons. Sur ce point, Genève est plutôt bien placée, puisqu'il se classe en cinquième position derrière les cantons de Zurich, Vaud, Bâle-Ville et Zoug.

Toutefois et malgré ce bon classement, la capacité de Genève à créer de nouvelles start-up reste limitée. Entre 2015 et 2023, seules 149 start-up financées ont vu le jour dans notre canton, un chiffre bien inférieur à celui de Zurich, de Vaud ou de Zoug. La tendance est encore plus frappante si l'on considère l'ensemble des créations d'entreprises en Suisse. En 2023, on compte 51'637 nouvelles sociétés, un chiffre record, selon l'IFJ, l'institut spécialisé dans la fondation d'entreprises. Si les créations ont augmenté dans les cantons de Berne (+4,7%), Zurich (+4,6%) et Vaud (+3,5%), par rapport à 2022, elles ont reculé de 1,4% à Genève.

Ce constat se confirme en 2024. Alors que la Suisse affiche une hausse de 2,1% des inscriptions d'entreprises, avec 27'109 créations au premier semestre, Genève est à la traîne. Le canton affiche ainsi une baisse de 5,1% par rapport aux six premiers mois de 2023, tandis que le canton de Vaud enregistre, de son côté, une augmentation de 12,8%.

En termes de levées de fonds, Genève peine également à rivaliser avec ses concurrents. Entre 2015 et 2023, les start-up genevoises n'ont levé, en moyenne, que 133 millions de francs par an contre 796 millions pour les start-up zurichoises. Genève a du mal à attirer les investisseurs par comparaison aux autres grandes places économiques suisses, alors même que la capacité de lever des fonds est un pilier

Sans soutien financier adéquat, il est difficile de promouvoir la recherche, et sans recherche, il n'y a ni progrès ni découvertes significatives.

essentiel qui contribue fortement à la capacité d'innovation d'un canton. Sans soutien financier adéquat, il est difficile de promouvoir la recherche, et sans recherche, il n'y a ni progrès ni découvertes significatives. Ces écarts soulèvent ainsi d'importantes questions et réflexions quant à la manière d'optimiser le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation à Genève.

Par pays			Par canton		
Rang	Pays	Nbre de brevets	Rang	Pays	Nbre de brevets
1	Suisse	1085	1	Zurich	1307
2	Suède	495	2	Vaud	1193
3	Danemark	445	3	Bâle-Ville	1033
4	Finlande	422	4	Zoug	996
5	Pays-Bas	403	5	Genève	921
6	Allemagne	300	6	Neuchâtel	765
7	Autriche	264	7	Argovie	745
8	Corée du Sud	243	8	Berne	352
9	Belgique	220	9	Saint-Gall	305
10	Irlande	211	10	Bâle-Campagne	284

Source: Office européen des brevets (OEB) 2023

LES ATOUTS POUR DEVENIR UN PÔLE D'INNOVATION MAJEUR

Genève dispose pourtant de nombreux atouts majeurs pour l'entrepreneuriat, comme sa position géographique, au cœur du marché européen. Situé à proximité immédiate des principales capitales européennes, le canton bénéficie d'un accès facilité aux grands hubs économiques. Cette centralité géographique permet aux sociétés genevoises de rayonner efficacement à l'échelle européenne et mondiale.

La diversité économique de Genève est également un facteur clé pour l'innovation. Contrairement à l'image souvent associée à une prédominance du secteur financier,

« La combinaison de sa position géographique stratégique et de sa diversité économique fait de Genève un environnement idéal pour l'émergence de nouvelles idées et la croissance d'entreprises innovantes »

le tissu économique genevois est extrêmement varié. Il englobe des industries de pointe telles que l'horlogerie, la pharma, les sciences de la vie, les sciences de l'information ou encore des secteurs créatifs comme la gastronomie.

La combinaison de sa position géographique stratégique et de sa diversité économique fait de Genève un environnement idéal pour l'émergence de nouvelles idées et la croissance d'entreprises innovantes. Nicolas Durand, nouveau directeur de la fondation

Campus Biotech, estime même que la Cité de Calvin pourrait rivaliser avec d'autres grands centres suisses d'innovation: « À l'image de Lausanne, qui bénéficie de l'EPFL comme centre névralgique, ou de Bâle, avec Roche et Novartis, Genève a la chance d'avoir le Campus Biotech comme centre de gravité autour des neurosciences. » Il souligne que Genève tire également profit de sa renommée internationale qui lui permet d'attirer des talents du monde entier et de lui ouvrir des opportunités de collaboration à une échelle globale, renforçant ainsi son dynamisme et son attractivité.

Cette dynamique est également stimulée par l'État de Genève qui, en 2021, a créé le Fonds d'innovation de la FONGIT (FIF), et qui, sous l'égide du Département de l'économie et de l'emploi (DEE), a organisé cette année les « Rencontres de l'innovation », un événement conçu pour rassembler divers acteurs clés afin de renforcer l'innovation dans la région. Un Plan directeur de l'innovation devrait prochainement voir le jour, avec la mise en place de mesures concrètes en matière de soutien à l'innovation. Celles-ci seront déployées dès 2025 pour accroître l'attractivité et la compétitivité du canton.

LES FREINS À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

Genève doit toutefois surmonter des obstacles importants pour exploiter pleinement son potentiel d'innovation. Le manque de soutien financier figure en tête des défis identifiés par la grande majorité des interlocuteurs que nous avons interrogés ces derniers mois et l'apport de fonds propres constitue souvent un obstacle majeur à la création et surtout au développement des start-up.

Les premières années d'une entreprise sont en effet déterminantes et c'est paradoxalement durant cette période que l'accès aux financements est le plus difficile. Généralement, les établissements bancaires ou de crédit exigent plusieurs années de viabilité avant de consentir des prêts à de jeunes entreprises.

Le manque de soutien financier figure en tête des défis identifiés et l'apport de fonds propres constitue souvent un obstacle majeur à la création et surtout au développement des start-up.

Toutefois, quelques établissements ont développé des pratiques pour soutenir les jeunes entreprises. C'est notamment le cas de certaines banques des cantons de Zurich et de Vaud qui offrent un environnement plus favorable aux jeunes entreprises. La Banque cantonale de Zurich a ainsi investi 180 millions de francs dans les start-up au cours des vingt dernières années, tandis que la Banque Cantonale Vaudoise soutient la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) à hauteur d'un demi-million de francs par an.

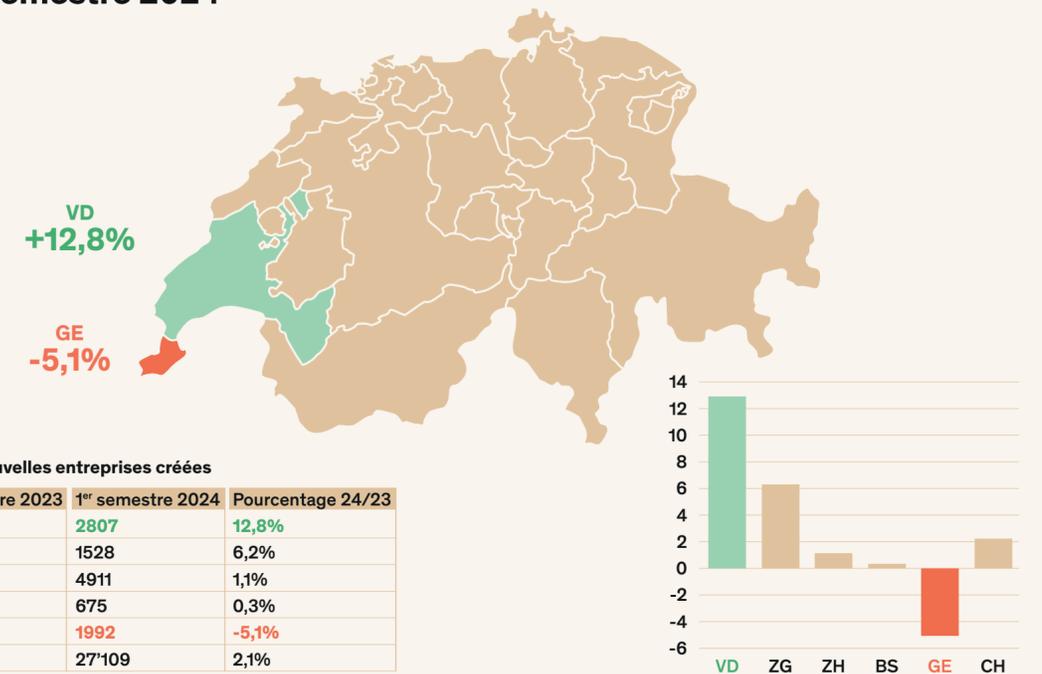
Ce constat soulève des questions liées au financement et aux aides apportées aux entreprises dans le canton de Genève. « Face au dynamisme de certains de nos voisins, Genève ne se reposerait-il pas un peu trop sur ses acquis? » s'interroge Benjamin Luzuy, directeur et fondateur

du groupe Gourmet Brothers. Il insiste sur l'absence d'initiatives de soutien financier à Genève, par comparaison aux importants subsides accordés aux créateurs d'entreprises en Italie. L'entrepreneur, qui a récemment étendu ses activités à l'international avec la reprise de deux hôtels dans les Pouilles, insiste sur la nécessité de renforcer les aides locales.

Cette problématique est exacerbée par le fait que d'autres cantons, comme Zurich et Vaud, disposent de budgets de financement nettement supérieurs. À titre d'exemple, le Fonds d'innovation de la FONGIT (FIF) à Genève possède une enveloppe budgétaire bien inférieure à celle de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) dans le canton de Vaud. Depuis 1994, la fondation vaudoise a octroyé 372 prêts et 123 bourses à 300 entreprises, totalisant ainsi plus de 68 millions de francs. En 2023 seulement, elle a soutenu 44 projets avec un financement total de 4,85 millions de francs suisses, soit presque l'équivalent du budget global du FIF prévu sur trois ans (2021-2023).

Pour surmonter ces défis et dynamiser le système d'innovation genevois, il est ainsi crucial de transformer la culture entrepreneuriale ainsi que l'appétence aux risques des banques et autres institutions de financement. Nicolas Durand, directeur de la fondation Campus Biotech, met en avant l'importance de promouvoir une mentalité qui valorise la prise de risque et d'accepter l'échec comme une étape possible du parcours entrepreneurial. Créer un environnement dans lequel les entrepreneurs se sentent soutenus et encouragés, même face aux défis et aux revers, est selon lui une priorité.

Genève en retard dans la création d'entreprises au premier semestre 2024



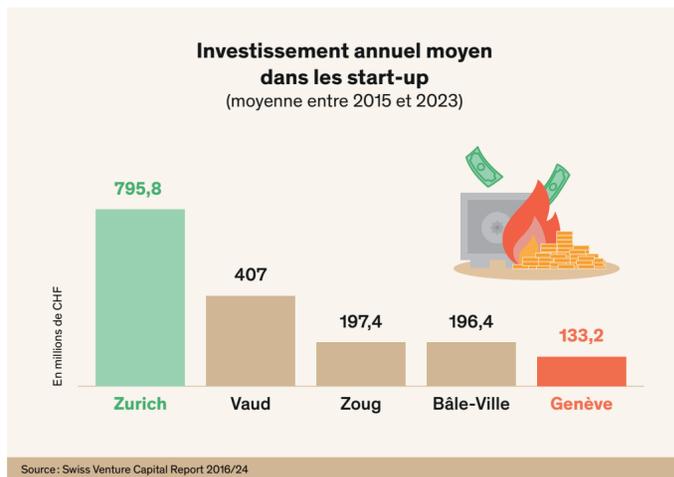
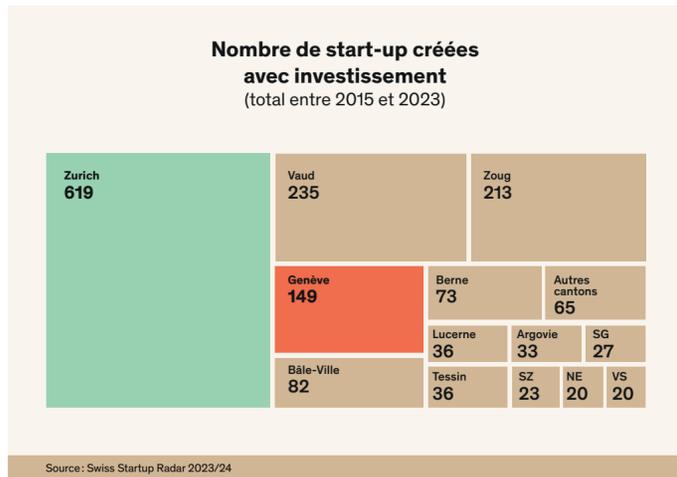
Sur ce plan, si Genève compte de nombreux incubateurs et organismes de soutien, ces derniers demeurent souvent mal connus du grand public. Les porteurs de projets sont donc confrontés à une difficulté supplémentaire, celle de les trouver et de se diriger vers eux. Par ailleurs, ces entités sont parfois réservées aux jeunes entrepreneurs issus des hautes écoles ou aux domaines d'activité liés exclusivement à la technologie. Comme le souligne Nathalie Berli, fondatrice et CEO de l'entreprise IGère SA, « il existe

peu d'organismes pour les professionnels en reconversion souhaitant lancer des projets innovants, ce qui limite le potentiel d'innovation à Genève ». Cette concentration moindre, à Genève, des start-up technologiques, principales bénéficiaires de ces investissements, permet d'expliquer en partie que les levées de fonds soient plus faibles dans notre canton qu'ailleurs, comme le mentionne Youness Yaghcha, fondateur de l'incubateur Lab for Innovative Minds & Entrepreneurship (LIME).

« **Le coût de la vie élevé, notamment les prix de l'immobilier, freine l'attraction des talents dans le secteur, tant pour se loger que pour établir des bureaux** »

Enfin, et comme toujours, Genève est également victime de son coût de la vie

élevé qui constitue un frein important pour attirer les talents. Comme le souligne Yarom Ophir, cofondateur de Katana: « Le coût de la vie élevé, notamment les prix de l'immobilier, freine l'attraction des talents, tant pour se loger que pour établir des bureaux. » La cherté de l'immobilier pénalise également les entrepreneurs à la recherche de locaux abordables et, bien que certains incubateurs offrent des bureaux gratuits pendant une période déterminée, l'accès à ce type de locaux sur le long terme reste une problématique.



UNE FISCALITÉ « DISSUASIVE » POUR LES ENTREPRENEURS

La fiscalité genevoise constitue un autre obstacle à l'innovation et à l'entrepreneuriat, selon les professionnels du secteur. Comme partout en Suisse, les entreprises sont généralement soumises à l'impôt sur le bénéfice et sur le capital de la société, tandis que les actionnaires et dirigeants sont également assujettis à l'impôt sur le revenu et la fortune.

La principale problématique réside dans les taux d'imposition qui sont plus élevés à Genève que dans le reste de la Suisse, notamment en matière de fiscalisation de « l'outil de travail ». Cette taxation prend en compte la valeur vénale de l'entreprise, c'est-à-dire son prix de vente théorique sur le marché, et est ensuite intégrée dans le calcul de l'impôt sur la fortune personnelle de l'entrepreneur. Lorsque la société procède à une levée de fonds, sa valeur vénale est réévaluée à hauteur de la levée de fonds effectuée et impacte donc fortement la fortune de l'entrepreneur qui doit s'acquitter d'impôts importants à un moment où il réinvestit tous ses fonds dans son entreprise afin de soutenir son développement.

Un rapport publié en 2022 par la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) et repris par L'Agefi a mis en évidence que **Genève a le taux d'imposition maximal sur la fortune le plus élevé de Suisse. En effet, en 2023, Genève se situait en tête (1,03%), devant Bâle-Ville (0,79%), Vaud (0,80%), Neuchâtel (0,73%), le Valais (0,73%), Zurich (0,69%) et Fribourg (0,58%)**. Cette

situation place les entrepreneurs genevois dans une position délicate par rapport à leurs homologues des autres cantons.

En outre, **contrairement à la plupart des cantons romands qui prévoient une imposition allégée de l'outil de travail, Genève ne propose actuellement aucun abatement fiscal pour ses entrepreneurs**. Cette méthode de calcul pénalise ainsi les entrepreneurs genevois et décourage l'initiative entrepreneuriale.

Emmanuel de Watteville, responsable des programmes de financement à la FONGIT, met en avant cette difficulté: « Les start-up

genevoises font face, dans l'ensemble, aux mêmes défis que les start-up en Suisse, avec peut-être une particularité genevoise au niveau fiscal, en particulier l'imposition des parts et des actions détenues par les fondateurs de start-up, qui sont particulièrement imposées sur la fortune dans le canton de Genève par rapport à d'autres cantons, notamment alémaniques. » Cette différence fiscale crée une pression supplémentaire sur les entrepreneurs locaux, pointe-t-il.

Une vision partagée par les entrepreneurs interrogés tels que Nathalie Berli, Arthur Germain, Yarom Ophir et Adam Said, qui s'accordent sur la nécessité d'harmoniser

les pratiques fiscales avec celles des autres cantons pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de Genève.

Ils soulignent que la taxation actuellement très élevée, notamment l'imposition sur la valeur théorique de l'entreprise, constitue un frein majeur pour les entrepreneurs et dissuade les talents de rester dans le canton.

Une réforme fiscale allégeant cette taxation de l'outil de travail, combinée à un soutien financier accru pour les start-up, est perçue comme essentielle et pourrait transformer Genève en un véritable hub d'innovation et de dynamisme économique.

Comparatif intercantonal de la fiscalité de l'outil de travail en 2023

	GE	VD	NE	VS	FR	JU	AG	ZG	SZ	NW
Taux impôt fortune maximal ordinaire	1,0	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,3	0,2	0,1
Abattement légal pour l'outil de travail (PME) (en %)	—	-50*	-60	-40	-40	-30**	-50	—	—	-20
Taux impôt fortune max. sur l'outil de travail après abattement	1,00	0,40	0,28	0,42	0,36	0,42	0,25	0,30	0,20	0,08

* Réduction indirecte du taux de l'impôt sur la fortune, par le biais de l'augmentation du taux de capitalisation utilisé pour la valorisation de l'entreprise selon la méthode des praticiens. Exemple utilisé ici pour une valorisation avec les facteurs économiques suivants: (i) un bénéfice moyen de CHF 10 mio pour les 3 derniers exercices, (ii) un taux de capitalisation ordinaire de 7,75%, et (iii) une valeur de substance de CHF 10 mio.
** Réduction indirecte du taux de l'impôt sur la fortune, par le biais d'une valorisation de l'entreprise à la valeur vénale diminuée de 30% de la différence entre la valeur vénale et la valeur nominale.

Sources: Lois fiscales et calculs selon Gros & Waltenpühl. Tableau paru dans l'article du Temps « Genève et Vaud: coup de massue fiscal sur les PME » du 31 août 2021. Calculs adaptés pour l'année 2023 par l'étude Lenoir Delgado & Associés SA.

GENÈVE POURRAIT DEVENIR UNE « START-UP CANTON »

Face aux défis et difficultés identifiés, les acteurs de l'écosystème genevois proposent plusieurs leviers pour renforcer le soutien aux entrepreneurs locaux. Sans surprise, la priorité concerne le soutien financier puisqu'il demeure le défi le plus ardu. En développant les aides locales et en mettant en place des mécanismes de financement plus accessibles, Genève pourrait encourager davantage d'initiatives entrepreneuriales et stimuler l'innovation dans la région.

Nicolas Durand, du Campus Biotech, suggère que l'État joue « un rôle de catalyseur, soit par des exonérations fiscales, soit en

« **À Genève, la création d'un campus de l'entrepreneuriat et de l'innovation permettrait à diverses personnes de se rencontrer, d'échanger et d'innover ensemble** »

convainquant certains fonds d'investir dans les start-up ». Cette idée d'un État proactif dans le soutien à l'entrepreneuriat est partagée par Adam Said, co-fondateur et directeur d'ACE & Company, qui souligne avec conviction que « les conditions-cadres

sont déterminantes. Trop d'entrepreneurs sont pénalisés par une fiscalité punitive. Il est urgent de libérer l'outil de travail. L'État doit également être irréprochable en allégeant les lourdeurs administratives et en investissant dans les infrastructures, que ce soit en matière de mobilité ou de logement. »

En accord avec cette perspective, Benjamin Luzuy de Gourmet Brothers propose d'utiliser les bons résultats fiscaux cantonaux pour mettre en place des modules de soutien financier et créer une task force chargée d'identifier les industries porteuses. Pour rappel, le Canton de Genève a dégagé tant en 2023 qu'en 2022 un excédent dépassant le milliard de francs. Une initiative qui pourrait faire de Genève un véritable hub pour les entrepreneurs.

Au-delà des aspects financiers, l'importance d'une vision à long terme pour développer l'écosystème entrepreneurial genevois est également relevée. Une stratégie stable et indépendante des aléas politiques est nécessaire pour soutenir durablement l'entrepreneuriat.

Cette vision à long terme passerait ainsi par la création d'espaces dédiés à l'innovation et à la collaboration. Caroline Widmer, directrice de Pulse Incubateur HES, appelle à « la création d'un campus de l'entrepreneuriat et de l'innovation où diverses personnes et domaines pourraient se rencontrer,

échanger et innover ensemble. Une approche qui permettrait d'affermir Genève et le distinguerait des autres écosystèmes, qui ont déjà un cran d'avance par rapport à nous, en soutenant l'innovation au-delà des domaines tech traditionnels. »

Pour concrétiser ces projets, tous les acteurs interrogés s'accordent sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les différents organismes de soutien à

« **Il est crucial de faire connaître les success stories locales, de s'inspirer des initiatives des voisins et de fédérer les différents acteurs et ressources du canton** »

l'entrepreneuriat. Cette collaboration est essentielle pour créer un environnement propice à la croissance des entreprises et à l'innovation, dépassant ainsi le domaine technologique, et devrait s'accompagner d'un soutien continu aux entrepreneurs à toutes les étapes de leur parcours. Selon Arthur Germain, directeur de OneDoc, une piste concrète serait, par exemple, de réviser les politiques de chômage pour offrir un meilleur soutien aux créateurs d'entreprises.

LES ENJEUX À VENIR:

Les Genevois seront appelés à voter ces prochaines semaines sur deux sujets majeurs ayant un impact direct ou indirect sur l'entrepreneuriat et l'innovation dans le canton. Ces décisions, capitales pour l'avenir économique et social de la région, méritent une attention particulière. Voici un petit tour d'horizon des enjeux et des répercussions potentielles.

22 septembre: Le projet de loi intitulé « Pour une imposition allégée de l'outil de travail des entrepreneuses et entrepreneurs actionnaires » sera soumis au vote. Cette initiative vise à alléger la fiscalité de l'outil de travail des entrepreneurs actifs, sans pour autant modifier le taux d'imposition de l'impôt sur la fortune.

L'objectif principal de cette réforme est de réduire la charge fiscale pesant sur les entrepreneurs directement impliqués dans la gestion et le développement de leur entreprise. Elle propose une réduction de 40% à 80% de l'impôt sur la fortune uniquement pour la part de l'entreprise qu'ils détiennent. En adoptant cette mesure, Genève alignerait ses pratiques fiscales sur celles des autres cantons, favorisant ainsi un environnement plus compétitif et stimulant pour les entrepreneurs.

Cette réforme représente une avancée significative pour l'innovation et l'entrepreneuriat à Genève, incitera à la création d'emplois et soutiendra la prospérité économique du canton. De nombreux

Pour compléter cette réflexion et identifier des pistes d'amélioration, il peut être judicieux d'examiner les bonnes pratiques observées à l'étranger. Dans un article paru dans *Bilan*, Douglas Finazzi, directeur Suisse romande et Tessin d'IFJ, souligne que la création d'entreprises en Suisse a progressé de moins de 20% en dix ans, tandis qu'en France, elle a doublé, passant de 500'000 à 1 million par an. Il attribue cette différence aux politiques de soutien en France, telles que le statut d'auto-entrepreneur, les abattements fiscaux et la possibilité de percevoir les droits au chômage en capital. Ces mesures ont joué un rôle clé dans l'essor de l'entrepreneuriat en France et pourraient offrir des pistes intéressantes à Genève et à la Suisse pour dynamiser leur propre écosystème entrepreneurial.

Enfin, pour stimuler la prise de risque et l'engagement des acteurs de l'écosystème, il faut valoriser les réussites locales. Patrick Schefer, directeur de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), estime qu'il est crucial de faire connaître les *success stories* locales, de s'inspirer des initiatives des voisins et de fédérer les différents acteurs et ressources du canton. Cela joue en faveur de la culture entrepreneuriale et encourage la prise de risque tant chez les entrepreneurs que chez les financeurs, contribuant ainsi à la vitalité et à l'innovation de l'écosystème genevois.

dirigeants de PME et de start-up ont déjà manifesté leur soutien à cette réforme, soulignant le caractère crucial et urgent de cet allègement pour l'écosystème économique local.

En plus de favoriser le développement des entreprises locales, cette réforme augmentera l'attractivité de Genève en tant que centre dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat.

24 novembre: Les Genevois voteront sur le projet de loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP). Cette initiative propose la plus importante baisse d'impôts pour les personnes physiques depuis 1999, avec une réduction moyenne de 8,7%, allant de 5,4% à 11,4%. Le projet vise à renforcer le pouvoir d'achat par une baisse d'impôts sur le revenu, apportant ainsi un soulagement significatif à la classe moyenne qui ne bénéficie pas d'aides étatiques. Il convient de rappeler l'excédent de 1,4 milliard de francs aux comptes 2023 qui démontre que Genève n'a pas de problème de recettes.

Cette réduction fiscale pourrait également dynamiser l'entrepreneuriat et l'innovation dans la région. Les entreprises genevoises deviendraient ainsi plus attractives aux yeux des talents, grâce à une fiscalité allégée pour leurs employés. Cet effet est particulièrement souhaitable, étant donné la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée dans le pays.

« SOUTENIR L'INNOVATION À GENÈVE POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE ET CRÉER DES EMPLOIS »

Pour compléter notre analyse de l'écosystème d'innovation genevois, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec Delphine Bachmann, conseillère d'État en charge du Département de l'économie et de l'emploi (DEE). Au cours de cet entretien, la magistrate revient sur les conditions nécessaires pour favoriser l'innovation et dresse un diagnostic de la situation actuelle à Genève. Mme Bachmann évoque également les pistes explorées par le Canton pour améliorer sa position par rapport à d'autres pôles d'innovation suisses, comme Zurich ou Vaud, et pour cultiver l'esprit d'entreprise sur le territoire genevois.

Quelles sont, selon vous, les conditions nécessaires pour favoriser l'innovation ?

Pour qu'une économie se développe, nous avons besoin de conditions-cadres favorables. On pense souvent aux questions fiscales et réglementaires, mais il existe d'autres facteurs qui facilitent la création d'entreprises et le développement de nouveaux produits et services dans une région :

- L'état actuel du marché, qui peut être saturé dans certains domaines
- L'environnement politique et social
- La qualité des infrastructures comme les bureaux, la mobilité, ou encore la présence de crèches et d'écoles
- La présence de personnel qualifié et d'instituts de recherche et de formation
- Et l'accès au financement, qu'il soit public ou privé.

Mais au-delà des conditions-cadres, il est également important que les entrepreneurs puissent s'appuyer sur un dispositif de soutien aux entreprises performant qui les accompagne, notamment durant les phases initiales de leurs projets. Il s'agit de les soutenir dans leur développement technique en les mettant en relation avec des partenaires ou des instituts de recherche. Il est également important de les accompagner dans l'évolution de leurs affaires et leurs recherches de financement. Dans ce cadre, le travail en réseau est fondamental et le soutien d'experts est un atout pour le développement des entreprises.

Ces conditions sont-elles réunies à Genève ? Quel est votre diagnostic de la situation actuelle ?

Le maillage entre les acteurs privés et les acteurs publics, entre les multinationales, les PME et les start-up, et enfin entre les entreprises privées et les instituts de recherche est une des clés du succès de notre région. Je constate que nous disposons de conditions-cadres attractives et figurons depuis plus de dix ans dans le top 5 des cantons avec le plus de créations d'entreprises. Nous pouvons évidemment faire mieux en termes de fiscalité, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous



© Niels Ackermann / Lund13

avons déposé, avec le Conseil d'État, dès le début de la législature, un projet de loi pour alléger la taxation de l'outil de travail.

En termes d'accès au financement et de mise en réseau, Genève dispose de nombreux organismes de soutien publics et privés. L'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), qui fait partie de mon Département, a pour objectif d'aider et d'orienter les entreprises dans ce processus. J'ai demandé à mes équipes de travailler sur la question d'en faire une porte d'entrée unique vers le dispositif de soutien aux entreprises, qui va se traduire par un guichet unique, dont la forme reste à préciser.

Genève est en retard en matière d'innovation par rapport à Zurich ou Vaud. Comment comptez-vous utiliser les structures existantes pour dynamiser l'innovation ?

Tout d'abord, je suis consciente de l'importance de l'innovation et j'en ai fait une des priorités de mon Département. Cela, pour deux raisons. La première, c'est que l'innovation est un vecteur de dynamisme économique, en permettant la création de nouvelles entreprises et la modification de celles existantes pour s'adapter aux transitions numériques, écologiques et démographiques. La deuxième, c'est que l'innovation est synonyme de création d'emplois.

J'ai organisé les premières rencontres de l'innovation en mai dernier. En réunissant des entrepreneuses et entrepreneurs, des représentants des principaux organismes de soutien et divers acteurs du secteur, j'ai voulu que l'on puisse, d'une part, faire un état des lieux de l'existant et, d'autre part, identifier les axes qui mériteraient d'être renforcés. Ensemble, nous élaborons un plan directeur de l'innovation qui identifie et priorise les besoins et développe des solutions concrètes. Nous prévoyons de présenter nos conclusions d'ici à janvier prochain.

En parallèle, nous sommes d'ores et déjà engagés sur plusieurs fronts pour dynamiser l'innovation à Genève. Dans le domaine des sciences de la vie, le développement du Campus Biotech vise à développer un pôle d'excellence dans le domaine des neurosciences, de la santé mentale et de la santé numérique. Dans ce cadre, nous entendons créer un véritable écosystème qui vise une collaboration renforcée entre la recherche académique et l'entrepreneuriat. Nous souhaitons également favoriser le transfert de technologies.

Je souhaite aussi transformer Genève en un hub européen pour les industries créatives, en accompagnant et en favorisant la création d'un écosystème qui rassemble acteurs privés et publics.

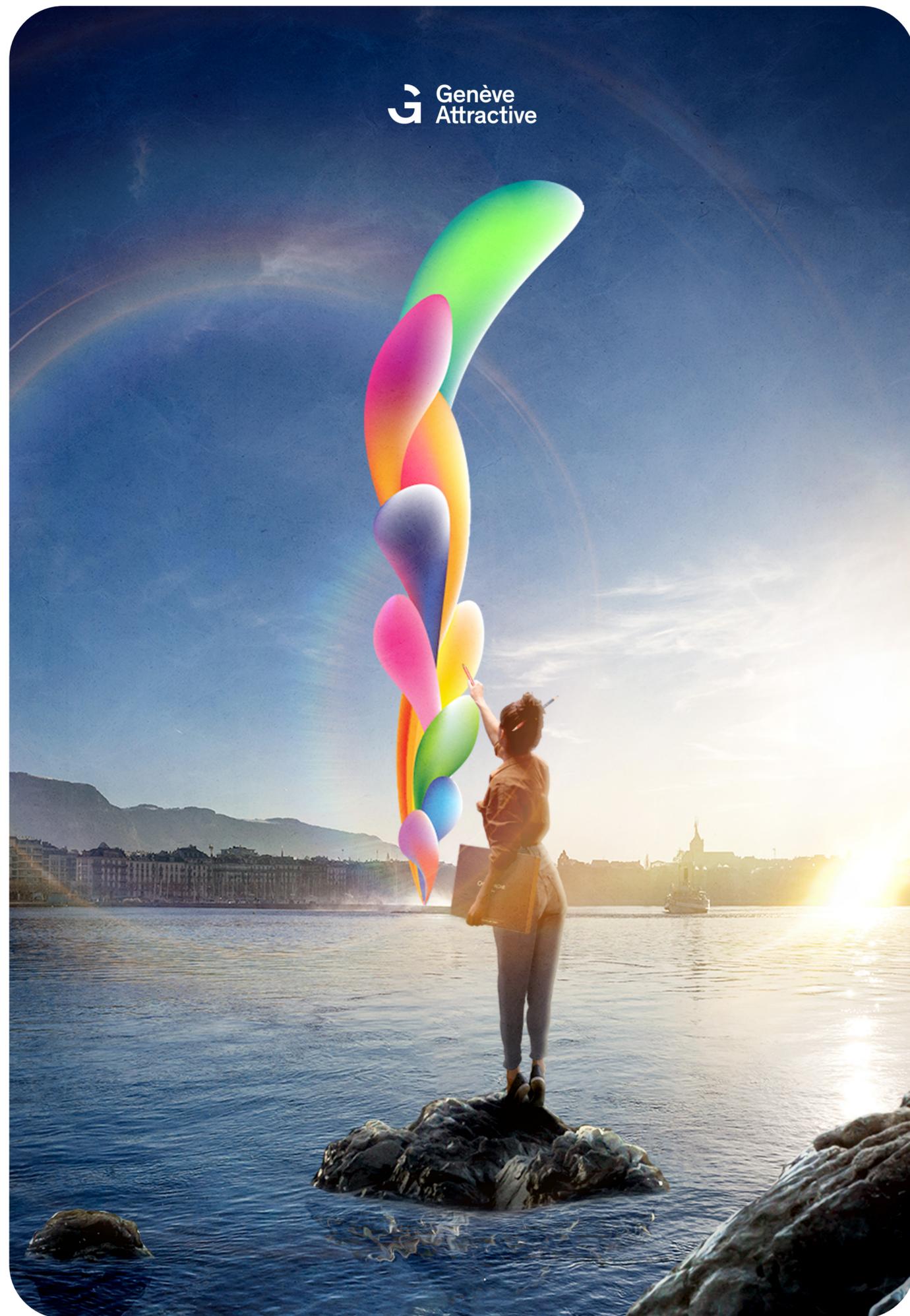
Dans le cadre de la nouvelle législature, les prestations du dispositif de soutien aux entreprises ont été élargies et intègrent les enjeux relatifs à la transition numérique. Dans ce contexte, l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) a mis en place une démarche dédiée à l'adoption de technologies innovantes comme l'intelligence artificielle ou encore l'impression additive (dite impression 3D). La Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) poursuit son action en faveur du développement de start-up actives dans des domaines novateurs.

Genève affiche une baisse de 5,1% de créations d'entreprises au premier semestre 2024, alors que Vaud enregistre une hausse de 12,8%. Comment cultiver l'esprit d'entreprise à Genève ?

L'évolution du taux de créations d'entreprises n'illustre que partiellement le dynamisme d'un canton, contrairement au PIB, aux exportations ou encore aux places de travail créées par ces nouvelles sociétés. Notre canton, par exemple, continue de voir son nombre d'emplois augmenter depuis 2021 sans interruption, avec une progression de 0,9% d'ETP (équivalent temps plein) supplémentaires au 1^{er} semestre 2024, contre 0,6% en moyenne nationale.

Je pense qu'il nous faut une approche multifacette pour cultiver l'esprit d'entreprendre à Genève, en incluant l'éducation et l'accompagnement. Dans les écoles, nous jouons un rôle actif dans l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, grâce à l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI). En partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Genève (CCIG) et la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève), nous mettons également sur pied tout au long de l'année des ateliers, des rencontres et des petits-déjeuners traitant de sujets concrets liés à l'innovation et à la création d'entreprises.

En outre, et avec l'ensemble du Conseil d'État, je crois fermement que notre rôle est d'accompagner les entreprises existantes dans l'adaptation de leurs modèles d'affaires aux transitions numériques, écologiques et démographiques. C'est pourquoi mon Département a lancé un programme de sensibilisation et de formation à la responsabilité numérique des entreprises (RNE). Parallèlement, nous avons élaboré une stratégie de durabilité, fournissant aux entreprises une boîte à outils complète pour intégrer des pratiques durables dans leurs opérations. Enfin avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE), nous prévoyons la parution d'un plan directeur de l'employabilité qui nous permettra de répondre aux questions de pénuries de main-d'œuvre et de formation, lesquelles risquent de devenir un obstacle à long terme à la création et au développement des entreprises.



LA LENTE ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT DE LA CLASSE MOYENNE



Pouvoir d'achat à Genève: Loyers, primes d'assurance maladie, crèche, parascolaire, denrées alimentaires... Les charges qui pèsent sur les ménages genevois ne cessent de s'alourdir. Face à cette pression croissante, une baisse de la fiscalité apparaît comme un outil simple et rapide pour soulager une classe moyenne en difficulté. Analyse.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur
FLAG

Le pouvoir d'achat est devenu un enjeu central pour les Genevois. Face à la hausse généralisée des prix, la capacité des ménages à maintenir leur niveau de vie s'est nettement réduite dans le canton. Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'il figurait parmi les préoccupations majeures de la population lors des élections cantonales de 2023, selon un sondage de la Tribune de Genève.

Et pour cause: de plus en plus de ménages peinent à boucler leurs fins de mois. La montée continue des prix pèse lourdement sur les budgets, rendant l'équilibre financier des foyers toujours plus difficile. Dernier exemple en date, la nouvelle grille tarifaire du parascolaire qui entraînera des augmentations, sans distinction de revenus, dès la rentrée prochaine.

UNE CLASSE MOYENNE SOUS PRESSION

Cette inflation touche particulièrement la classe moyenne, qui travaille, contribue aux recettes fiscales, mais n'a pas le droit (ou très peu) aux aides étatiques, notamment en matière de logements ou d'assurance maladie. En 2018, selon l'Office cantonal de la statistique (Ocstat), la classe moyenne genevoise se composait de personnes gagnant un revenu brut annuel compris entre 48'829 et

104'634 francs pour une personne seule, et entre 102'540 et 219'732 francs pour un couple avec deux enfants. Cependant, l'instauration du salaire minimum en 2020 a sans doute augmenté ces seuils. En 2022, en se concentrant sur les actifs salariés, la classe moyenne genevoise se définissait par un revenu annuel brut allant de 63'912 à 136'956 francs, avec un salaire médian situé à 91'308 francs pour une personne seule.

Malgré des revenus apparemment confortables, notamment en comparaison nationale, les ménages genevois voient leur budget rapidement absorbé par des charges incompressibles, comme le logement ou les assurances maladie, qui sont particulièrement élevées à Genève.

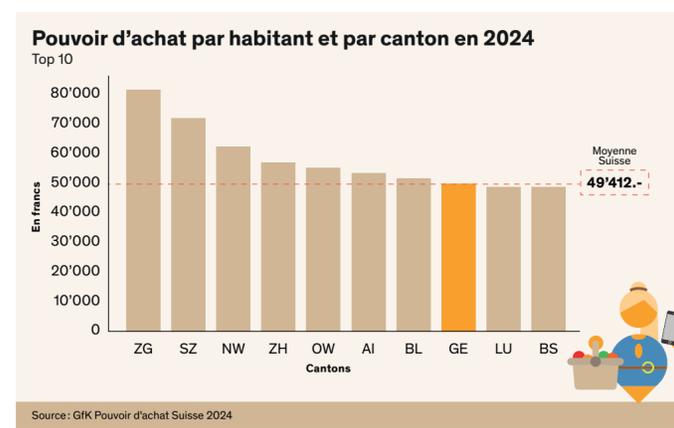
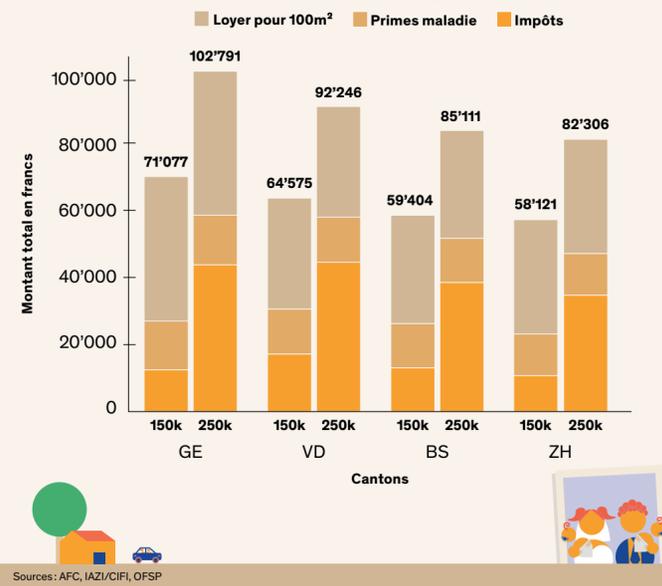
Selon une étude du Centre d'information et de formation immobilières (CIFI) réalisée pour le Blick en 2023, louer un appartement de 100 m² disponible dans le canton de Genève coûtait en moyenne 3'433 francs. À titre de comparaison, la même surface revenait à 3'167 francs à Zoug, et même dans le canton de Zurich, pourtant réputé pour être cher, le loyer moyen était plus bas, à 2'817 francs pour 100 m².

La pression sur le budget des ménages genevois ne se limite pas aux loyers. Les coûts de la santé alourdissent également le budget de la classe moyenne. En 2025, la prime moyenne d'assurance maladie à Genève augmentera ainsi de

6,5%, atteignant 477,50 francs par mois, un record national. Pour les adultes, elle se montera à 572 francs (+6%), tandis que celle des enfants s'envolera de 7%. En d'autres termes, ce sont les familles qui se verront le plus touchées

par cette nouvelle augmentation. Cette hausse s'ajoute par ailleurs à celle de 2024, où les primes avaient déjà grimpé, en moyenne, de 44,60 francs pour un adulte et de 110,40 francs pour un couple avec deux enfants.

Dépenses annuelles moyennes (couple marié avec deux enfants)
Basé sur un revenu de 150'000 francs et 250'000 francs par ménage



GENÈVE, HUITIÈME SUISSE EN POUVOIR D'ACHAT

Les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique montrent d'ailleurs que les ménages genevois assument des charges nettement plus élevées que la moyenne suisse pour le logement, les primes d'assurance maladie et les impôts. Un ménage

En 2025, la prime moyenne d'assurance maladie à Genève augmentera ainsi de 6,5%, atteignant 477,50 francs par mois, un record national

genevois paie ainsi 1'606 francs pour se loger (contre 1'401 francs ailleurs en Suisse), 752 francs pour les primes d'assurance maladie (contre 656 francs) et 1'461 francs pour les impôts (contre 1'083 francs). Malgré des revenus supérieurs à la moyenne nationale, ces dépenses accrues réduisent sa capacité d'épargne à 1'144 francs par mois, soit moins que l'ensemble des ménages suisses (1'301 francs) ou que celle des foyers zurichoïses (1'392 francs). Cet écart entre revenus et charges renforce un sentiment de pression économique au sein des foyers genevois.

Une étude de l'institut allemand GfK sur le pouvoir d'achat 2024 confirme cette disparité entre les cantons. En moyenne, les Suisses disposent de 52'566 euros par an (soit 49'412 francs selon le taux de change au moment de l'étude) pour leurs dépenses. Toutefois, à Zoug, ce montant atteint 81'245 francs, soit 60% de plus qu'à Genève, où le pouvoir d'achat par habitant

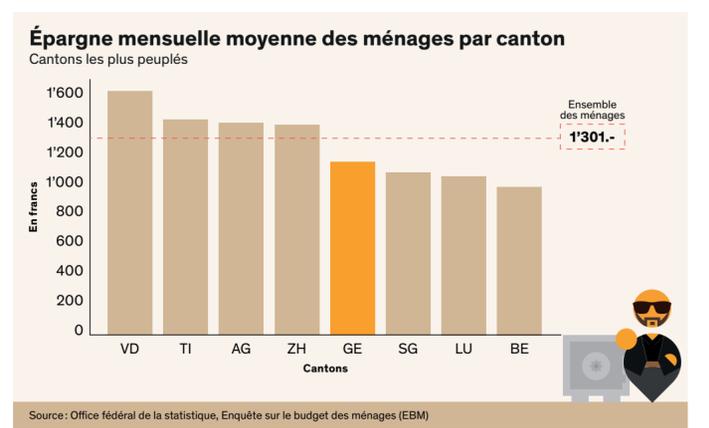
se situe à 49'553 francs. Les cantons en tête de ce classement (Zoug, Schwytz et Nidwald) bénéficient d'une fiscalité particulièrement avantageuse pour les particuliers, ce qui contribue à leur position. De son côté, Genève se classe en 8^e position, juste au-dessus de la moyenne nationale. Les impôts, qui représentent une part importante des dépenses courantes des ménages, exercent donc une certaine influence dans la préservation ou l'érosion de leur pouvoir d'achat.

UNE IMPOSITION TROP ÉLEVÉE POUR LA CLASSE MOYENNE ?

En y regardant de plus près, Genève se distingue par une fiscalité dite « sociale » pour les contribuables à bas revenus par rapport aux autres cantons, avec un seuil d'assujettissement élevé. En conséquence, une part importante de la population paie peu, voire pas du tout (35,9% des contribuables genevois) d'impôts sur le revenu.

Cependant, cet avantage fiscal s'éffrite à mesure que les revenus augmentent. Dès que le revenu brut dépasse 45'000 francs pour les célibataires, Genève recule très rapidement dans le classement et devient même le troisième canton le plus cher de Suisse à partir de 80'000 francs. Pour les couples avec deux enfants, la pression fiscale se fait nettement sentir au-delà de 125'000 francs et dès 250'000 francs, Genève figure parmi les quatre cantons les plus onéreux du pays.

« Pour un couple marié avec un revenu imposable de 150'000 francs, le taux d'imposition à Genève avoisine les 21%, contre 19% par exemple en Valais », indique Laurent Kern, expert fiscal chez Berney Associés. Il souligne que le barème fiscal genevois suit une courbe ascendante à mesure que les revenus augmentent, affaiblissant ainsi la



compétitivité de Genève, en particulier pour les ménages à revenus moyens et élevés.

Par exemple, si on considère un couple marié avec deux enfants et un revenu brut de 175'000 francs, à Zurich, il paiera en moyenne moins de 16'000 francs d'impôts contre environ 20'000 francs à Genève. L'écart se creuse davantage avec un revenu de 250'000 francs : à Zurich, la charge fiscale atteindra un peu plus de 35'000 francs, tandis qu'à Genève, elle sera proche de 45'000 francs.

Cet écart fiscal illustre une différence importante entre cantons, mais aussi une opportunité d'intervention pour Genève. Contrairement aux coûts du logement et aux primes d'assurance maladie, sur lesquels le canton a peu de marge de manœuvre, ce dernier bénéficie d'un levier d'action sur lequel il peut agir plus directement : les taux d'imposition. Il peut ainsi les ajuster, introduire des déductions ou modifier les seuils de façon directe et immédiate, faisant de la fiscalité un moyen rapide et simple pour répondre aux défis économiques de la classe moyenne.

UNE PROPOSITION DE RÉFORME DÉTERMINANTE

C'est d'ailleurs dans cette optique que le Conseil d'État propose une réforme fiscale qui sera soumise au vote en novembre prochain. Ce projet prévoit une diminution moyenne de 8,7% de l'impôt sur le revenu, avec des réductions allant de 5,4% à 11,3%. Les célibataires dont le revenu imposable se situe entre 38'963 et 125'793 francs ainsi que les couples mariés gagnant entre 76'812 et 273'850 francs bénéficieront des réductions les plus significatives.

Combien un ménage pourrait-il économiser grâce à cette baisse fiscale ? « Pour un

couple qui gagne 130'000 francs par an, cela représenterait environ 1'800 francs par an », estime Laurent Kern de Berney Associés. Un montant non négligeable pour certains ménages, qui pourraient réorienter l'argent actuellement consacré aux impôts vers d'autres postes de dépenses, comme le logement, la nourriture et autres besoins essentiels.

Quant à son impact potentiel sur les finances publiques, cette réforme fiscale prévoit une réduction des recettes à hauteur de 326 millions de francs, mais s'appuie sur des résultats financiers solides. En 2022, Genève a enregistré un excédent de

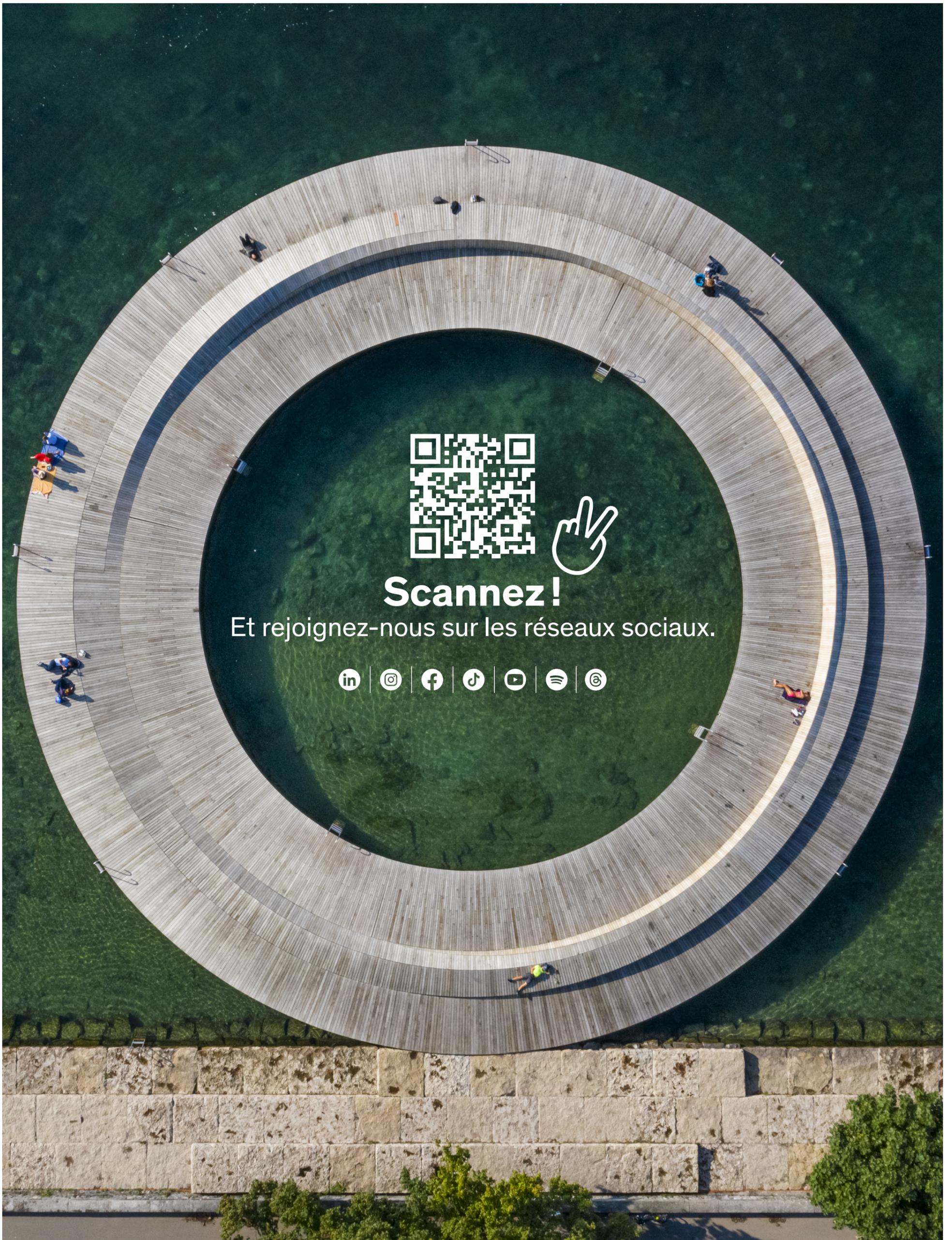
En 2022, Genève a enregistré un excédent de 1,3 milliard de francs, suivi en 2023 d'un bénéfice de plus de 1,4 milliard

1,3 milliard de francs, suivi en 2023 d'un bénéfice de plus de 1,4 milliard, des résultats largement alimentés par des recettes fiscales élevées des entreprises et des particuliers.

Et cette tendance de croissance se maintient depuis plusieurs années. Entre 2003 et 2021, les recettes cantonales ont ainsi augmenté de 88%, tandis que la population ne progressait que de 19%, et cela malgré des réductions d'impôts. Ce contexte favorable permet à Genève d'envisager un allègement fiscal sans affecter la qualité des services publics, apportant ainsi un soutien direct à la classe moyenne, qui fait face à l'augmentation du coût de la vie.

À retenir

- En 2018, pour un couple avec deux enfants, la classe moyenne genevoise se situait entre 102'540 et 219'732 francs de revenus annuels bruts (Ocstat)
- En 2022, pour une personne célibataire, la classe moyenne salariale genevoise se situait entre 63'912 et 136'956 francs de revenu annuel brut, avec une médiane située à 91'308 francs
- En 2023, louer un appartement de 100 m² à Genève coûtait en moyenne 3'433 francs, contre 3'167 francs à Zoug et 2'817 francs à Zurich
- En 2025, la prime moyenne d'assurance maladie à Genève augmentera de 6,5%, atteignant 477,50 francs par mois, un record national
- En 2024, un Genevois disposait, en moyenne, d'un pouvoir d'achat de 49'553 francs, contre 81'245 francs, à Zoug, soit 60% de moins
- Pour les couples avec deux enfants, la pression fiscale se fait sentir dès 125'000 francs de revenu imposable, et au-delà de 250'000 francs, Genève se classe parmi les quatre cantons les plus coûteux du pays
- Dès 2025, le Conseil d'État propose une réduction moyenne de 8,7% de l'impôt sur le revenu, avec des réductions significatives pour les couples gagnant entre 76'812 et 273'850 francs et les célibataires gagnant entre 38'963 et 125'793 francs



IMPRESSUM:

Direction: Karine Curti

Rédaction: Matteo Ianni

Graphisme: Cédric Gobet

Impression: Moléson Impressions, Genève

Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG)

Rampe du Pont-Rouge 6

Case postale - 1211 Genève 26